



## Projets de réserve aquatique de la rivière Moisie et de réserves de biodiversité des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand

### Diffusion et intervention en direct sur le web lors de la première partie de l'audience publique

Québec, le 26 avril 2005 – La commission chargée de l'enquête et de l'audience publique sur les projets de réserve aquatique de la rivière Moisie et de réserves de biodiversité des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand annonce qu'elle diffusera en mode audio et en direct la totalité des séances publiques prévues à l'intérieur de la première partie de l'audience dans le site Internet du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca). Cette diffusion audio dans Internet permettra aux personnes qui le désirent de suivre les interventions qui auront lieu lors des séances publiques prévues aux dates suivantes :

<u>Port-Cartier</u>	<u>Sept-Îles</u>	<u>Fermont</u>
Le 2 mai 2005, 19 h Le 3 mai 2005, 13 h 30	Le 4 mai 2005, 19 h Le 5 mai 2005, 13 h 30 et 19 h	Le 9 mai, 19 h Le 10 mai, 13 h 30 et 19 h
<u>Uashat</u>	<u>Mani-Utenam</u>	
Le 16 mai 2005, 13 h 30	Le 17 mai 2005, 13 h 30	

#### La commission invite les citoyens à enrichir l'enquête

Dans le but d'enrichir l'enquête et l'audience publique portant sur les projets et de permettre aux personnes qui ne pourront se présenter lors des séances publiques de participer à la consultation, **la commission invite ceux qui le désirent à intervenir par Internet en suivant les règles de participation prévues dans le site du BAPE et ce, du 2 au 17 mai inclusivement.**

La commission traitera les questions, les synthétisera et les regroupera afin de les inclure dans son questionnaire et celui du public. Ainsi, les réponses seront fournies, dans la mesure du possible, lors des séances prévues à l'horaire de la commission. Les interrogations fréquentes sur certains sujets seront également soulignées lors des séances. Les questions adressées par Internet qui n'auront pas obtenu réponse lors des séances seront, si nécessaire, acheminées par écrit aux personnes-ressources concernées.

Rappelons que cette première partie d'audience permettra à la population et à la commission de s'informer sur les projets et d'en mettre en lumière tous les aspects et ce, en présence du promoteur et des personnes-ressources invitées. De plus, les personnes qui le désirent pourront exposer leurs préoccupations sur un sujet précis, signaler des éléments d'intérêt ou présenter des suggestions et des commentaires susceptibles d'éclairer la commission sur les projets soumis à son analyse.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec madame Louise Bourdages, conseillère en communication, en téléphonant au 1 800 463-4732, poste 532 ou au (418) 643-7447, poste 532, ou par courrier électronique à l'adresse : [moisie-et-lacs@bape.gouv.qc.ca](mailto:moisie-et-lacs@bape.gouv.qc.ca).

– 30 –

Source : Louise Bourdages, conseillère en communication  
(418) 643-7447, poste 532 ou 1 800 463-4732  
[moisie-et-lacs@bape.gouv.qc.ca](mailto:moisie-et-lacs@bape.gouv.qc.ca)